



MANMAY FOD FWANS KOUTE POU TANN TANN POU KONPRANN



NON

NOU PÉKÉ MÉTÉ JOUNOU ATÈ



Fort-de-France, le 17 septembre 2018

Collègues, Camarades et Amis(es) de Fort-de-France

Le 6 décembre 2018, vous aurez à élire vos représentants aux élections professionnelles. En effet, les 3 fonctions publiques voteront en même temps :

La fonction publique hospitalière (FPH) loi 86-33 du 9 janvier 1986

La fonction publique de l'état (FPE) loi 84-16 du 11 janvier 1984

Et La fonction publique territoriale (FPT) loi 84-53 du 26 janvier 1984

Bien entendu, notre organisation la CGTM-SOEM sera présente à ces élections. Plus particulièrement dans toutes les communes et collectivités de l'île.

Satisfait du travail que nous avons accompli depuis de nombreuses années, nous avons réussi ensemble à éradiquer la précarité à Fort-de-France.

« Songé » : il n'y a pas si longtemps, il y avait à la Mairie de Fort-de-France plus de 85% d'agents non titulaires. Notre organisation a pris toutes ses responsabilités et a engagé un combat sans relâche, avec des grèves et nous avons gagné un plan de titularisations et grâce à votre combattivité, nous n'avons rien à envier à la moyenne nationale.

Ensuite, souvenez-vous de février 2009, la CGTM-SOEM a tout seul bloqué les 34 communes de l'île pour exiger le versement du RSTA à tous les agents, y compris les titulaires qui étaient en dessous du seuil 1,4 du Smic. Cet accord a été signé en préfecture

et jusqu'à aujourd'hui, certains agents en bénéficient. Cela a encore été grâce à vous qui avez fait confiance à notre organisation.

Puis récemment nous avons constaté que 90 % d'agents relevaient de la catégorie C, et parmi ces agents, plus de 88 % étaient bloqués et ne pouvaient pas changer de grade sans répondre à l'exigence de l'examen professionnel. Là aussi, la CGTM-SOEM a pris le taureau par les cornes et après deux semaines de mobilisation au centre de gestion, nous avons gagné l'organisation de l'examen professionnel en tenant compte de la situation des agents. Nous avons entendu toutes sortes de propos dénigrants des autres organisations syndicales. Eh bien, après une réunion en présence des députés et sénateurs au centre de gestion, 95 % des candidats à Fort-de-France ont réussi à l'examen professionnel et ont été reclassés par la ville. Là aussi, notre victoire a été fantastique et

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**
DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
6 Décembre 2018

belle de voir près de 500 collègues sortir du garage de l'échelle 3.

Chers collègues et camarades, nous avons été la aussi, bien les seuls à dormir au centre de gestion, mais la victoire a été magnifique.

Quant au régime indemnitaire qu'il s'agisse de l'IAT où toutes les autres primes tels que : NBI, masse lourde, prime environnement bruyant, participation au frais de mutuelle, mise en place de la GIPA, revalorisation de la prime de départ à la retraite, la CGTM-SOEM a mené des combats sans relâche pour faire instaurer aux fonctionnaires territoriaux toutes les primes dont bénéficient les fonctionnaires de l'état. Un combat sans relâche pendant 4 années, mais au combien satisfaisant du résultat obtenu grâce à la mobilisation.

Le combat continu.

Quels seront les combats à venir ? Tout d'abord conserver nos acquis, car avec ce gouvernement, tous nos avantages sont menacés :

- se battre contre le RIFSEEP qui, à notre avis, est un recul social et surtout l'arrivée de la prime au mérite qui divise les salariés mais aussi nous laisse à la merci des patrons.
- la journée de carence qui est une aberration supprimée par le gouvernement de Hollande et renouvelée par le président de la République actuel.
- La lutte contre le CCP (Commission Consultative Paritaire) ce qui est contraire à notre statut, et exiger la titularisation pour tous.
- La bataille contre la précarité et la lutte pour la création d'emplois publics.
- Protéger notre régime de retraite spécifique : la CNRACL.
- Continuer la mobilisation contre la politique anti-fonctionnaire du gouvernement MACRON,
- La suppression des cotas dans la FPT.
- éliminer tous les barrages qui empêchent les reclassements en catégorie A et B.

- L'augmentation du point d'indice qui est bloqué depuis plus de 10 ans, ce qui provoque une perte sèche sur notre pouvoir d'achat, alors que toutes les charges augmentent (mutuelle, SS, CRDS, CSG etc.)

Chers Camarades, le chemin à parcourir est encore long. Ne vous laissez pas leurrer par des chercheurs de voix qui vont disparaître sitôt après les élections.

Faite confiance à la CGTM-SOEM et votez en masse le 6 décembre 2018 pour nos candidats. Vous connaissez tous les combats menés de main de maître que nous avons gagnés. Continuons ensemble notre route et ensemble nous triompherons.

Le 6 décembre 2018, élisez des camarades qui ont une conviction de la lutte syndicale et qui ont fait leurs preuves.

Ne ratez pas ce rendez-vous au combien important dans votre vie.

Car une carrière bien négociée, c'est une bonne retraite et pour cela, mettez en place des élus(es) compétent(es) et autonomes qui ne vendent pas leur âme pour une mutation ou encore un changement de grade en « ba tab », comme le font certaines organisations syndicales.

Chers collègues et camarades, demandez leur de vous présenter leur bilan sur les 4 années écoulées. Aucune mobilisation, aucun combat, aucune proposition pour le personnel de la ville de Fort-de-France. A contrario, la CGTM-SOEM peut démontrer tous les chantiers qu'elle a réalisés, lesquels aujourd'hui encore nous font gagner.

LE JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018



VOTEZ pour la CGTM-SOEM

c'est :



VOTEZ pour la continuité du combat commencé

VOTEZ pour toutes nos victoires déjà gagnées

VOTEZ CGTM-SOEM pour la poursuite du combat

Mes chers Camarades,
Mobilise-toi le 6 décembre 2018 et vote pour les listes CGTM-SOEM, pour qu'ensemble, nous fassions reculer toutes formes de méchancetés dans les collectivités.

Votre Camarade, Daniel GROMAT